

Résolution 661

Soutenons la patrouille des glaciers

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la notoriété incontournable de cet événement sportif de ski-alpinisme qui existe depuis 1943 et qui réunit plus de 1400 patrouilles du monde entier ;
- la position du département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) souhaitant se désengager de cet événement mythique au-delà de la prochaine édition de 2012 pour des raisons financières,

invite le Conseil d'Etat

à intervenir rapidement et efficacement auprès du Conseil fédéral pour demander que l'armée continue à assurer l'organisation de cette course au-delà de 2012 et que les moyens financiers nécessaires lui soient alloués à cette fin.